

M A I R I E
D E
L O N S - L E - S A U N I E R

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT
D U J U R A



IA/SM

Arrêté P.2020-023

Objet :

DÉLÉGATION DE FONCTIONS
à Madame Nelly FATON



Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier

- VU les articles L 2122-18 et L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confèrent au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 au cours de laquelle le nombre des Adjointes au Maire a été fixé à 9 et il a été procédé à l'installation de **Madame Nelly FATON**, Adjointe,

ARRÊTE :

Article 1 : Il est donné délégation de fonctions à **Madame Nelly FATON**, Adjointe en charge de la Vie des Quartiers et du Renouveau Démocratique.

Article 2 : Madame **Nelly FATON** aura pour charge l'ensemble des questions se rapportant à la vie des quartiers, à la gestion urbaine de proximité. Elle organisera périodiquement et au moins une fois par an des réunions de quartier.

Elle aura en charge la gestion des Conseils Municipaux référents de chaque quartier qui seront les relais entre les citoyens et l'équipe municipale.

Elle aura également en charge la gestion des budgets participatifs qui seront mis en place dans chaque quartier.

Elle co-animera le Groupe de Travail « Affaires Sociales – Famille – Éducation – Politique de la Ville – Vie des Quartiers ».

Article 3 : Madame **Nelly FATON** participera, en tant que titulaire, aux réunions du Conseil Exécutif.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, affiché en Mairie et publié au Recueil des Actes Administratifs. En outre, une ampliation sera adressée à Monsieur le Comptable Public.

Lons-le-Saunier, le 6 juillet 2020

Signature :



Le Maire,

Paraphe :



Jean-Yves RAVIER

